

A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins

Avenue Roi Albert 33

1082 Berchem Sainte Agathe

Concerne : Conseil communal du 19 décembre 2013 - Dossier Ecole secondaire et suite donnée à la Motion ad hoc du 26 septembre 2013

Berchem-Sainte-Agathe, le 12 décembre 2013

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins,

Dans le cadre de l'agenda complémentaire relatif aux interpellations, je vous rappelle la Motion en faveur d'une étude de faisabilité d'implantation adoptée par le Conseil en séance du jeudi 26 septembre 2013. Vu que cette interpellation n'a pu être acceptée pour présentation au Conseil du 28 novembre sur base d'un problème de respect de délai, je vous la représente avec quelques adaptations.

Je vous rappelle encore, non que vous l'ignoriez mais bien parce que vous ne semblez pas disposés à vous saisir pleinement, et ce en concertation bien entendu avec les autres niveaux de pouvoir, de cette question urgente avec la part de responsabilité qui vous incombe : Il n'existe pas à ce jour d'établissement secondaire d'enseignement général dans notre commune bruxelloise de 23.380 habitants (donnée du 1er janv. 2013).

Pourtant cette absence d'école secondaire devient intenable face à la pression démographique scolaire constatée : Berchem-Sainte-Agathe connaît un des booms démographiques le plus importants pour les 3 à 12 ans avec une croissance prévue de 31% d'ici 2020 pour une moyenne régionale de 23%.

Les travaux entrepris à Berchem pour les bâtiments scolaires de la maternelle et du primaire démontrent d'ailleurs l'urgence de rencontrer ce défi du boom des écoliers (extension « Préfab » de l'école Openveld de 500 m² via des préfabriqués pour pouvoir accueillir 100 écoliers supplémentaires dès la rentrée 2012) et projetés (nouvelle école Jean Monnet en 2014 d'une surface totale estimée à 2214 m², hors locaux de gymnastique pour 4 classes maternelles et 12 classes primaires : soit une capacité totale d'environ 340 élèves).

Il est donc inéluctable de poursuivre la prise d'initiative politique Berchemoise au niveau de l'implantation d'une école secondaire. Et ce, compte tenu du boom démographique scolaire en Région Bruxelloise, particulièrement ressenti dans le nord de Bruxelles avec la saturation des établissements d'enseignement secondaire. D'autant plus que les effets collatéraux du calamiteux décret Inscriptions risquent de s'accroître avec la suppression du principe de l'adossement comme critère de priorité pour l'inscription des élèves dès la rentrée 2014 (voir La Libre, vendredi 22 novembre 2013, p. 4-5).

Je note d'ailleurs que le ministre-président "Rudi Vervoort (PS) a réuni ce mercredi matin (11 décembre 2013) les Ministres de l'Enseignement francophone et flamand, Marie-Martine Schyns (CDH) et Pascal Smet (SPA), avec les partenaires sociaux. La Région veut désormais

se concentrer sur le secondaire. Une vaste étude sera lancée et un manager du développement des infrastructures scolaires à Bruxelles sera désigné, pour coordonner les différents acteurs impliqués, identifier les besoins et proposer des solutions."

Comme indiqué dans la Motion et je vous le rappelle encore et encore, l'étude 2010 de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) indique la nécessité de prévoir pour l'immédiat 2014-2015, la construction de trois écoles secondaires de capacité moyenne de 700 à 1000 chaises dans la zone Nord Ouest des communes de Molenbeek, Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe.

Je vous rappelle aussi que par cette motion adoptée, le Conseil communal soutient dès lors les efforts régionaux entrepris en la matière (Task Force Enseignement), sollicite que le Collège prenne les contacts ad hoc au niveau régional (Agence de Développement Territorial – ADT). Il demande également un rapport régulier du Collège sur les prises de contact dans ce dossier d'implantation d'une école secondaire francophone.

Sur base de ces considérations préliminaires, le Collège et Monsieur le Bourgmestre peut-il répondre précisément aux questions suivantes ?

1/ Le Collège peut-il indiquer au Conseil la raison qui empêche que cette "Motion en faveur d'une étude de faisabilité d'implantation d'une école secondaire francophone à Berchem-Sainte-Agathe" soit plus aisément portée à la connaissance de la population berchemoise en étant publiée dans le répertoire du site internet communal aux côtés des interpellations déposées à ce Conseil de 26 septembre 2013 ?

2/ Le Collège peut-il indiquer au Conseil s'il a pris contact avec les acteurs administratifs du dossier, au plan régional et/ou communautaire, notamment l'Agence de Développement Territorial (ADT), pour étudier la faisabilité d'une implantation d'une école secondaire à Berchem-Sainte-Agathe ?

3/ Le Collège peut-il informer le Conseil sur l'état de situation des discussions entreprises, dans ce dossier d'étude de faisabilité d'implantation d'une école secondaire, avec les divers niveaux de pouvoir, tant au niveau régional que communautaire (en particulier en regard de l'interpellation récente du ministre-président Rudi Vervoort envers les bourgmestres bruxellois et de sa dernière initiative de ce 11 décembre 2013) ?

4/ Le Collège peut-il, ayant confirmé son intention de procéder avec l'approbation du Conseil à l'acquisition du domaine de la Banque Nationale, indiquer au Conseil l'état plus précis de ses réflexions quant à la destination de ce domaine ?

5/ Le Collège peut-il indiquer si une suite favorable est obtenue a son introduction d'une demande de subsides pour rénovation et achat d'infrastructures sportives auprès de la Cocof et/ou de son équivalent néerlandophone, la VGC ?

6/ Peut-il confirmer qu'il refuse absolument d'envisager une étude d'implantation d'une école secondaire sur les terrains réputés "à bâtir" (située dans l'angle Avenue de la Basilique et de la Chaussée de Gand) de ce domaine de près de 3 ha, et pour quels motifs autres que des raisons purement "techniques - urbanistiques" ?

7/ Monsieur le Bourgmestre peut-il préciser ce qu'il entend par Nous n'avons pour l'instant pas d'objectif de rentabiliser à court terme (ces terrains réputés "à bâtir") - *dans l'article "La commune rachète le terrain de la BNB pour 4,5 millions" paru dans Le Soir du 29 novembre 2013 ?*

8/ Monsieur le Bourgmestre peut-il préciser sa pensée au sujet de sa déclaration suivante "Une parcelle de 25 % du terrain est une zone à bâtir. Mais le bourgmestre entend garder le domaine en l'état. Il a le projet d'y développer de nouvelles activités, comme les arts martiaux ou le tennis de table. Mais il n'y a pas de programme précis, à l'heure actuelle. " et de quel établissement scolaire il faisait référence en indiquant "*Une école va, par ailleurs, être construite à proximité. Les élèves pourront donc profiter des infrastructures*" dans l'article "La commune se dote d'un nouveau complexe sportif" paru dans La DH de ce mardi 03 décembre 2013 ?

9/ Le Collège peut-il indiquer la situation actuelle d'occupation des classes et du nombre total de locaux de classes disponibles à l'école primaire communale sise place Roi Baudouin ? Le Collège peut-il remettre au Conseil un descriptif architectural de ce bâtiment ?

10/ Le Collège peut-il indiquer au Conseil s'il a déjà sollicité au C.P.A.S. un descriptif architectural et d'état des lieux de la Maison de repos Val des Fleurs qui sera prochainement désaffectée au profit du nouvel établissement MRS ?

11/ Le Collège peut-il indiquer le scénario de "montée en charge" de la population d'élèves des classes de la future école maternelle et primaire Jean Monnet ?

12/ Le Collège peut-il indiquer au Conseil la suite qu'il compte réserver à l'interpellation récente du ministre-président Rudi Vervoort envers les bourgmestres bruxellois en vue de mobiliser les communes dans ce dossier de création de places supplémentaires notamment dans l'enseignement secondaire ? (voir texte de la motion)

13/ Le Collège peut-il enfin indiquer au Conseil s'il a pris ou compte prendre une quelconque initiative dans ce dossier en vue de favoriser une étude de faisabilité d'implantation d'une école secondaire d'enseignement général sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe ?

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas Stassen
Conseiller communal
0496471061